

Pour Darmanin, l'urgence c'est de dissoudre les groupes de patriotes !

écrit par Jeanne la pucelle | 27 juin 2024





Ils ont tellement peur de voir le pouvoir leur échapper et passer aux mains de patriotes qu'ils essaient de faire disparaître le plus grand nombre possible de structures permettant à des résistants à la mondialisation et au wokisme de se regrouper.

Et il ne se contente pas des Remparts ! Il dissout le GUD et 2 autres groupes lyonnais ! Pendant ce temps, antifas et autres Blackblocs ont une paix royale !

<https://www.bvoltaire.fr/le-gouvernement-dissout-le-gud-et-trois-autres-structures-dultradroite/>

Darmanin et le gouvernement dissolvent le mouvement identitaire lyonnais Les Remparts

Une **procédure de dissolution** visant Les Remparts, un **groupe activiste identitaire** basé à Lyon, a été initiée par **Gérald Darmanin** durant le mois de mai et actée ce jour en conseil des ministres.

À quelques jours de nouvelles élections législatives et quelques semaines après la dissolution de l'Assemblée Nationale, la dernière décision du gouvernement Macron aura été de dissoudre des structures identitaires.

Cette annonce intervient après **3 ans d'actions des jeunes militants identitaires** destinées à lancer l'alerte sur les impacts négatifs de la **gestion du maire écologiste de Lyon, Grégory Doucet** ainsi que la **lâcheté du gouvernement**.

Ces nombreuses actions, toujours réalisées dans un cadre légal, n'ont **jamais été sanctionnées par des poursuites judiciaires**.

Quels étaient leurs objectifs ? Ces actions avaient pour but de demander la **fin de l'immigration en France**, de **souligner les compromissions de Grégory Doucet avec l'islam politique**, d'organiser des événements pour dénoncer **l'insécurité croissante**, ainsi que de protéger et de **promouvoir l'identité lyonnaise**.

Il semble que le ministre de l'Intérieur ne tolère pas d'être confronté à ses responsabilités. Tandis que Gérald Darmanin affiche clairement son intention de dissoudre Les Remparts, il convient de noter que **son ministère n'a réalisé que 6,9% des OQTF décidées en 2022**, ce qui représente seulement 19.429 étrangers en situation irrégulière.

Dans un contexte où la France fait face à une augmentation sans précédent de la criminalité et alors que les milices d'extrême gauche mettent les villes à feu et à sang durant leurs manifestations anti-RN, il est crucial de se concentrer sur la lutte contre l'insécurité plutôt que de persécuter ceux qui tentent de l'éradiquer.

Une nouvelle fois, le gouvernement cherche à dissoudre un mouvement totalement légal afin de **masquer ses propres échecs**.

L'ASLA soutiendra évidemment les Remparts face à la dissolution et la contestera devant le Conseil d'État.

Nos avocats sont déjà mobilisés et nous utiliserons tous les moyens légaux existants pour annuler cette procédure.

Les procédures devant le Conseil d'État sont très coûteuses.

C'est pourquoi ils ont plus que jamais besoin de nous pour les accompagner juridiquement et les soutenir financièrement.

<https://asla.fr/procedures-en-cours/>